

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le responsable de petite et moyenne structure anime une structure économique dans ses dimensions humaines, commerciales, productions et financières. Il organise le fonctionnement de la structure en conformité avec les objectifs qui lui sont donnés et traduit les orientations stratégiques en objectifs opérationnels. Il anime au quotidien une petite équipe, prend en compte les événements, hiérarchise les priorités et gère les aléas et peut réaliser des activités opérationnelles au sein de son unité.

Le TP Responsable des Petites et Moyennes Structures permet d'acquérir un diplôme de niveau 5 (niveau BAC+2).

Débouchés

> Le titulaire du Titre Professionnel « Responsable de Petites et Moyennes structures mention entreprises du sport» peut travailler en tant que : - Responsable / directeur - chef d'agence, - Chef de centre sportif, - Directeur adjoint de PME/ PMI, - Manageur de proximité, - Directeur d'association sportive, etc.

Secteurs

> Le titulaire de ce diplôme peut travailler dans une structure publique ou privée comme les associations sportives, les collectivités locales et les autres établissements sportifs.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT & DÉLAIS D'ACCÈS

> Disposer d'un employeur,

DÉLAIS D'ACCÈS: les différentes étapes du recrutement mentionnées ci-dessus se réalisent entre le mois de mars et un mois avant la date d'entrée en formation.

Le recrutement s'organise à partir du mois de mars par le dépôt d'un dossier d'inscription auprès de l'une de nos structures de formation partenaires.

ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez notre référente Handicap :

Mélynda Cordon: contact@capevo.fr

CONDITIONS D'ACCÈS

- > Étre âgé de 16 ans minimum et de 29 ans révolus* à la signature du contrat d'apprentissage
- > Être titulaire d'un niveau BAC ou diplôme/titre équivalent

*Pas de condition d'âge maximum pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualit de Travailleur Handicapé ou de dérogations spécifiques.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (ROTH).

LIEU DE FORMATION & D'INSCRIPTION

En distanciel

https://capevo.catalogueformpro.com

LA FORMATION

Dates de démarrage et de fin de formation

30/08/2022 au 13/09/2023

Durée

13 mois

En alternance sous contrat d'apprentissage.

Coût

 $\cdot Si$ en contrat d'apprentissage avec une structure : vos frais de formation sont alors financés à 100%

 \cdot Si en contrat de professionnalisation avec une structure : vos frais de formation sont alors financés à 100%

·Possibilité de formation hors apprentissage : frais pédagogiques 6000€ (possibilités de financement > nous contacter)

Contenu de la formation

- > UC1 : Animer une équipe
 - Encadrer et animer une équipe
- Organiser et assurer le fonctionnement d'une unité
- Organiser et assurer la g<mark>estion o</mark>pérationnelle des ressources humaines
- Organiser et mettre en œuvre la gestion prévisionnelle des ressources humaines
- > UC2 : Gérer les ressources financières
 - Contrôler l'activité comptable
 - Analyser les coûts de revient
 - Assurer la gestion financière
- > UC3 : Piloter les opérations commerciales et la production de biens et/ou services
 - · Mettre en œuvre le plan marketing
 - Mettre en œuvre l'action commerciale
- · Assurer la gestion de la production de biens et/ou service
- Gérer la qualité



LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & MÉTHODES MOBILISÉES

Le parcours de formation diplômant se déroule en distanciel et au sein de structures employeurs (Club, associations, collectivités, entreprises...) avec un principe d'alternance entre théorie et pratique.

Différentes modalités pédagogiques peuvent être mise en œuvre :

- · Des apports théoriques
- · Des apports pratiques
- · Une mise en pratique de projets
- · Des travaux individuels et collectif

LES CHIFFRES CLÉS

Chiffres indisponibles pour le moment 1ère session de formation en 2022/2023

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

- · D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- \cdot D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.
- · Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

CAPEVO - CONTACT@CAPEVO.FR - HTTPS://CAPEVO.CATALOGUEFORMPRO.COM/